SM le Roi lance les travaux de construction du port Tanger Med II Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 18-06-2009 00:14:44

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a procédé, mercredi sur le site du complexe portuaire Tanger Med, au lancement des travaux de construction du port Tanger Med 2, la grande extension du complexe portuaire Tanger Med.

En marge de la cérémonie, une convention a été signée entre l'Etat et l'Agence Spéciale Tanger Méditerranée (TMSA) fixant les engagements des deux parties en vue de la réussite de cet important projet de développement.

Cette convention a été signée par MM. Salaheddine Mezouar, ministre de l'économie et des finances, et Saïd El Hadi, président du Directoire de l'Agence spéciale Tanger Méditerranée.

Ont également été signés, le contrat de concession du terminal à conteneurs 4 du port Tanger Med II, conclu entre TMSA et Marsa Maroc et paraphé par M. Saïd El Hadi et Mohamed Abdeljalil, président du Directoire de Marsa Maroc, ainsi que le contrat de construction clés en mains du port Tanger Med II attribué au groupement d'entreprises formé par Besix, Bouygues Travaux publics, Bymaro, Saipem et Somagec, et qui a été signé par MM. Saïd El Hadi, Christian Gazaignes, PDG de Bouygues Travaux Public (France), Jules Jenssen, PDG de Besix (Belgique), Ali Bencheqroun, directeur général de Bymaro (Maroc), Roger Sahyoun, PDG de Somagec (Maroc).

Le port Tanger Med 2, d'une capacité nominale de plus de 5 millions de conteneurs, viendra renforcer et consolider la position du détroit de Gibraltar sur le marché du transport maritime conteneurisé.

Le complexe portuaire Tanger Med a par ailleurs pu confirmer son potentiel dès sa première année pleine d'exploitation en 2008, en réalisant un trafic de près d'un million de conteneurs et en se hissant, par ses niveaux de productivité, au rang des plateformes de transbordement de référence.

Le processus de mise en concession des terminaux 3 et 4, lancé en 2007, n'ayant pu aboutir dans les délais impartis compte tenu de la crise internationale observée depuis l'automne dernier et qui a amené la plupart des grands opérateurs mondiaux du secteur à reconsidérer sur le court terme leur plans d'investissement stratégiques, le processus de mise en Âoeuvre et de montage du projet Tanger Med 2 a fait l'objet d'un réaménagement.

Ainsi, le port Tanger Med 2 verra son entrée en service décalée de 15 mois par rapport au calendrier initial, et sera désormais développé en deux phases.

Dans une première étape, en plus de l'ensemble des digues de protection du port, un seul de deux terminaux sera réalisé, à savoir le terminal 4, d'une longueur de quai de 1200 mètres et d'une capacité 2,2 millions de conteneurs.

Le terminal 3, d'une longueur de quai de 1600 mètres et d'une capacité de 3 millions de conteneurs, sera quant à lui lancé en fonction de la demande des opérateurs internationaux en capacités portuaires dans la région.

Afin d'accompagner le phasage du projet, l'Etat participera à hauteur de 2 milliards de dirhams au capital de TM2 SA, filiale de TMSA dédiée à la réalisation du projet et prévoit la possibilité de se désengager du capital une fois le terminal 3 concédé et ses revenus sécurisés. Pour sa part, TMSA contribuera également à hauteur de 2 milliards de dirhams au capital de cette société de projet.

Soucieux d'inscrire son développement sur la scène régionale et de renforcer sa croissance en se dotant d'un nouveau terminal à conteneurs destiné à devenir une plaque tournante des trafics maritimes régionaux, Marsa Maroc, opérateur portuaire marocain de référence, membre du consortium sélectionné en juillet 2008 pour la concession du terminal 4, a ainsi exprimé son intérêt à poursuivre les discussions avec TMSA en vue de l'attribution de la gestion et l'exploitation du terminal à conteneurs 4 du port Tanger Med 2.

A l'issue de plusieurs mois de discussions, TMSA a attribué la concession du terminal à conteneurs 4 à Marsa Maroc qui créera une filiale à cet effet.

Le contrat de concession signé entre les parties prévoit un investissement total du concessionnaire de 320 millions d'euros, dont 200 millions d'euros réalisés sur les 5 premières années, pour l'aménagement de l'ensemble des superstructures et équipements nécessaires au bon fonctionnement du terminal.

D'une durée de trente ans, la convention prévoit par ailleurs le versement par Marsa Maroc de redevances fixe et variable sur la base d'un trafic annuel garanti qui atteindra 2 millions de conteneurs à terme. Le terminal, de type "common user" sera ouvert à un large éventail de compagnies maritimes nationales et internationales.

Enfin, et au terme du processus d'appel d'offres international lancé en octobre 2007 suite à préqualification, le groupement formé par Besix (Belgique), Bouygues Travaux publics (France), Bymaro (Maroc), Saipem (Italie) et Somagec (Maroc) a été désigné attributaire du contrat de construction clés en main du port Tanger Med 2 d'un montant forfaitaire global de 9,250 milliards de dirhams (environ 825 Mç), dont 7,250 milliards de dirhams pour la réalisation de la première phase du projet dans un délai de 51 mois.

Le contrat clés en main, de type conception-construction signé entre TMSA et le groupement d'entreprises engage la responsabilité de ce dernier sur la conception de l'ouvrage et sur les conditions de sol et de climat et l'oblige au strict respect des délais et du plan de gestion environnementale découlant des études d'impact réalisées.

La réalisation de Tanger Med II, permettra d'ériger le complexe portuaire Tanger Med en port leader en Méditerranée et Atlantique en portant à terme sa capacité globale à plus de 8 millions de conteneurs, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de compétitivité et de développement pour l'économie marocaine.

MAPF